

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/44ab4fba-611e-455c-9e85-4366f0d61b20>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/44ab4fba-611e-455c-9e85-4366f0d61b20> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Jover Andre-Franck](#)

Date de soutenance : 16-05-2015

Directeur(s) de thèse : [Teyssié Bernard](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit social

Classification : Droit

Mots-clés libres : Santé et sécurité au travail, Service de santé au travail, Médecine du travail, Santé publique, Sanitarisation, Pluridisciplinarité, Aptitude, Inaptitude, Action sur le milieu du travail

Mots-clés :

- Sécurité du travail -- Droit - France
- Travail -- Aspect psychologique
- Inaptitude au travail - Droit
- Services de santé du travail - Droit - France
- Santé publique -- Droit - France

Résumé : Santé et sécurité au travail, prévention des risques professionnels (risque routier, risques psychosociaux), intensification du travail... Autant de questions essentielles auxquelles l'entreprise est confrontée. Y répondre suppose souvent le croisement des regards et des compétences. Les services de santé au travail, qui ont pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, y concourent. Acteurs de terrain, ils devraient constituer la pièce maîtresse du système de santé au travail ; ils sont pourtant victimes d'un désamour collectif. La délicate coexistence des concepts d'aptitude et de prévenir y contribue. L'institution a, depuis 1942, connu de profondes métamorphoses nées, pour nombre d'entre elles, de la conjugaison, parfois source de tensions, du droit du travail et du droit de la santé publique. Le rattachement de l'institution, lors de la Libération, au ministère du Travail a longtemps scellé la domination du droit du travail. La montée en puissance du droit de la santé publique le remet progressivement en cause. La réforme du 20 juillet 2011 en a offert illustration. L'analyse des rapports entre droit du travail et droit de la santé publique invite à proposer de nouvelles logiques au service de la santé des travailleurs fondées sur l'idée - qui est aussi un constat - selon laquelle le service de santé au travail n'est pas un prestataire parmi d'autres : il participe de l'intérêt général.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star

Identifiant : 2015PA020011

Type de ressource : Thèse

